

# ASSURANCE INDIVIDUELS ROYER VOYAGES



**ASSUREVER**  
assure vos voyages

## LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE (Produit « Assurance Individuels Royer Voyages » n°22036)



### VOS GARANTIES

- Formule ASSISTANCE
- Formule ANNULATION
- Formule MULTIRISQUE



### VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

(n° des Conditions Particulières)

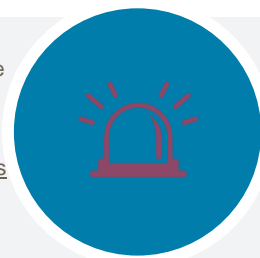
.....

**VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR  
VOS GARANTIES D'ASSURANCE  
AVANT OU APRES VOTRE VOYAGE ?**

**VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE  
DURANT VOTRE SEJOUR ?**

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage dès que vous en avez connaissance.

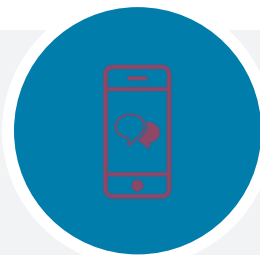
Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement (en cas d'annulation) ou suite à votre retour de voyage (pour tous les autres cas).



Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est **IMPERATIF** de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.

### QUI CONTACTER ?

**ASSUREVER**  
Service Gestion Clients  
TSA 52216 - 18039 BOURGES CEDEX  
Tél. : +33 1 73 03 41 01  
Mail : [gestion@assurever.com](mailto:gestion@assurever.com)

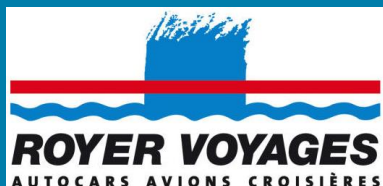


### QUI CONTACTER ?

24h/24 – 7j/7

**MUTUAIDE Assistance**  
Tél. : +33 1 55 98 88 17

N° de contrat à communiquer : **8960**



## ROYER VOYAGES

23 route de Drusenheim  
67850 HERRLISHEIM  
+33 3 88 96 98 33

<http://royer-voyages.com/>



## VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

### PRESTATIONS

### MONTANTS TTC maximum / personne

#### ANNULATION (Formule Annulation & Multirisque)

- Décès, accident corporel grave, maladie grave, hospitalisation du client ou d'un membre de sa famille
  - Décès, hospitalisation >48 heures des oncles, tantes, neveux et nièces
  - Etat de grossesse non connu à la souscription du contrat et contre indiquant la nature du séjour réservé
  - Complications de grossesse médicales
  - Hospitalisation de plus de 3 jours consécutifs entraînée par une maladie psychique
  - Contre-indications et suites de vaccination
  - Licenciement économique du client ou de son conjoint
  - Obtention d'emploi
  - Mutation professionnelle
  - Convocations administratives
  - Convocation à un examen de rattrapage
  - Refus de visa touristique
  - Dommages matériels graves au domicile ou aux locaux professionnels
  - Vol au domicile ou dans les locaux professionnels
  - Dommages graves au véhicule
  - ↳ Franchise
- 8 000 € maximum / personne et 40 000 € maximum / événement
  - 15 € / personne

#### BAGAGES (Formule Annulation & Multirisque)

- Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport
  - Dont Objets de valeur
  - ↳ Franchise
- 800 € maximum / personne
  - 50 % du capital assuré
  - 30 € / dossier

#### INTERRUPTION DE VOYAGE (Formule Annulation & Multirisque)

- Frais d'interruption de voyage suite à :
    - Hospitalisation ou décès d'un proche
    - Sinistre au domicile
- Prorata temporis (hors transport) avec un maximum de 8 000 € / personne et 40 000 € / événement

#### ASSISTANCE RAPATRIEMENT (Formule Assistance & Multirisque)

- Rapatriement ou transport sanitaire
  - Présence hospitalisation
  - Prolongation de séjour
  - Retour des accompagnants et prise en charge des frais de séjour
  - Retour des enfants mineurs bénéficiaires et hébergement de l'accompagnant
  - Retour anticipé
  - Chauffeur de remplacement
  - Rapatriement du corps en cas de décès
  - Prise en charge des frais de cercueil
  - Assistance juridique à l'Etranger
  - Avance de la caution pénale à l'Etranger
  - Frais de recherche et secours (y compris frais de secours sur piste)
  - Assistance en cas de vol ou perte des papiers d'identité
  - Transmission de messages urgents
  - Envoi de médicaments
- Frais réels
  - Billet aller-retour + 80 € / nuit (10 nuits maximum)
  - 80 € / nuit (10 nuits maximum)
  - Billet retour + 80 € / nuit (10 nuits maximum)
  - Billet aller-retour + 80 € / nuit (4 nuits maximum)
  - Billet retour
  - Salaire chauffeur
  - Frais réels
  - 2 500 € / personne
  - 5 000 € / personne
  - 10 000 € / personne
  - 5 000 € / personne et 15 000 € / événement
  - Frais d'expédition

#### FRAIS MEDICAUX (Formule Assistance & Multirisque)

- Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger :
    - Destinations Long-courrier
    - Destinations Moyen-courrier
    - ↳ Franchise frais médicaux
    - Soins dentaires d'urgence
- 150 000 € / personne
  - 75 000 € / personne
  - 30 € / personne
  - 300 € / personne

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

202305FRO3 - 22036 - V05.2023 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218  
18039 BOURGES CEDEX  
Tél : 01 73 03 41 01  
[www.assurever.com](http://www.assurever.com)

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941  
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS  
sous le n°07 028 567 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



**ASSUREVER**  
assure vos voyages